



**RÉUNION DU GROUPE DE SOUTIEN  
ET DE SUIVI SUR LA SITUATION AU MALI**

**BRUXELLES, BELGIQUE  
LE 5 FEVRIER 2013**

**CONCLUSIONS**

## CONCLUSIONS

1. Le Groupe de soutien et de suivi sur la situation au Mali a tenu sa 3<sup>ème</sup> réunion à Bruxelles, le 5 février 2013, dans le prolongement de ses rencontres organisées à Abidjan, le 7 juin 2012, et à Bamako, le 19 octobre 2012. Le Ministre des Affaires étrangères de la République du Mali, Tièman Hubert Coulibaly, le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, Moussa Sinko Coulibaly, et le Ministre de l'Action humanitaire, Mamadou Sidibé, ont pris part à la réunion. Des Ministres des Affaires étrangères et autres hauts responsables des pays de la région et d'autres Etats membres de l'Union africaine (UA), ainsi que de partenaires internationaux, tant bilatéraux que multilatéraux, ont également participé à la réunion. Cette réunion, qui a été abritée par l'Union européenne (UE), représentée par la Haute Représentante pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, Catherine Ashton, a été coprésidée par le Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA, Ramtane Lamamra, le Secrétaire général adjoint chargé des Affaires politiques des Nations unies, Jeffrey Feltman, et le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Kadré Désiré Ouédraogo. Le Haut Représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel, Représentant spécial et chef de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA), Pierre Buyoya, a participé à la réunion.
2. La réunion a offert aux participants l'occasion d'examiner les derniers développements de la situation au Mali et d'interagir avec la délégation malienne sur la voie à suivre.
3. Les participants ont rappelé que leur réunion de Bamako, tenue le 19 octobre 2012, avait constitué une étape décisive dans le renforcement de la mobilisation de la communauté internationale en faveur du Mali, et avait permis aux acteurs maliens de s'approprier les efforts visant à trouver une solution durable à la crise multidimensionnelle que connaît le pays. Ils ont noté avec satisfaction que leur présente rencontre se tient dans un contexte marqué par la libération des principales localités du nord du pays et des perspectives encourageantes d'aboutissement de la Transition.
4. Les participants ont fermement condamné l'offensive lancée, le 10 janvier dernier, par les groupes armés terroristes et criminels contre les positions de l'armée malienne dans la zone de Mopti, et les crimes contre les populations civiles et autres violations du droit international humanitaire par eux commis, y compris la destruction de monuments et de manuscrits revêtant une signification historique, culturelle et religieuse. Ils ont aussi fermement condamné l'attaque terroriste perpétrée contre le complexe gazier d'In Amenas, en Algérie. Ils ont réitéré la nécessité d'une lutte implacable contre le terrorisme et les réseaux criminels, et celle d'une coopération renforcée entre tous les acteurs concernés.
5. Les participants se sont félicités des avancées remarquables enregistrées sur le terrain, avec la reprise par le Gouvernement du contrôle des principales localités du nord du pays,

consécutivement à l'opération militaire conduite avec l'aide cruciale de la France pour faire face à l'offensive lancée par les groupes armés terroristes et criminels. Ils ont marqué leur profonde appréciation de l'appui prompt et efficace apporté par la France à la demande du Gouvernement malien et de la CEDEAO, dans le cadre de la légalité internationale.

6. Les participants se sont également félicités du commencement du déploiement de MISMA, soulignant la nécessité d'en accélérer le processus aux fins de faciliter la consolidation des acquis enregistrés sur le terrain. A cet égard, ils ont lancé un appel à tous les pays et organisations concernés pour qu'ils concrétisent rapidement les promesses de soutien faites lors de la conférence de donateurs tenue à Addis Abéba, le 29 janvier 2013, en confirmant dans un délai de dix jours au maximum les modalités de décaissement et d'utilisation de leurs contributions. Ils ont demandé à l'UA, à la CEDEAO et aux Nations unies, en concertation avec les autorités maliennes, d'assurer le suivi nécessaire.

7. De même, les participants ont noté l'importance que revêt le renforcement des capacités des Forces maliennes de défense et de sécurité, en vue de leur permettre de prendre en charge la sécurité du territoire malien. Ils se sont réjouis des programmes de coopération bilatérale avec le Mali, ainsi que du lancement par l'UE de la Mission EUTM Mali. A ce titre, ils ont appelé d'autres partenaires du Mali à contribuer à cet effort. Ils se sont réjouis de la disposition de l'UE à fournir rapidement, dans le cadre du cycle AMANI Africa et du programme de renforcement des capacités de la Facilité africaine de paix, un Système d'information, de communication, de commandement et de contrôle (C3IS), pour utilisation par la MISMA. Ils ont souligné la nécessité d'un appui supplémentaire, particulièrement de la part des pays qui n'ont pu, en raison de contraintes diverses, annoncer des contributions à l'occasion de la conférence d'Addis Abéba, pour permettre à la MISMA d'opérer dans les meilleures conditions possibles et de s'acquitter effectivement de son mandat visant notamment à aider le Mali à libérer les territoires encore occupés, à garantir la sécurité des Institutions et de la population, et à stabiliser l'environnement sécuritaire dans le pays. Les participants ont noté avec satisfaction la mise en place, au niveau du siège de l'UA, du Groupe de travail intégré sur le Mali (GTIM), auquel le Mali sera associé. Ils ont également salué la nomination de l'ancien Président Pierre Buyoya, Haut Représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel, comme Représentant spécial et chef de la MISMA, ainsi que celles du Commandant de la composante militaire de la MISMA et du chef de sa composante police.

8. Les participants ont été informés du processus en cours de révision du Concept d'opérations (CONOPS) de la MISMA et de relèvement de ses effectifs autorisés, entamé conformément au communiqué de la 353<sup>ème</sup> réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, tenue le 25 janvier 2012, pour mieux tenir compte des réalités sur le terrain. Ils ont exhorté l'UA, la CEDEAO, les Nations unies, l'UE et les autres acteurs concernés à accélérer ce processus, afin de permettre au Conseil de sécurité des Nations unies, une fois le CONOPS révisé approuvé par le CPS, d'examiner ce document et de lui réserver, le cas échéant, une suite favorable. Ils ont exprimé l'espoir que le Conseil de sécurité autorisera la mise en place d'un

module de soutien financé par les contributions mises à recouvrement des Nations unies et, dans l'intervalle, celle d'arrangements transitoires pour permettre le parachèvement du déploiement de la MISMA et la conduite effective de ses opérations. De même, nombre de participants ont formé l'espoir que le Conseil de sécurité envisagera positivement la transformation, en temps utile, de la MISMA en une opération des Nations unies, dotée d'un mandat approprié, défini en concertation avec le Mali, et concourant au renforcement de l'autorité de l'Etat malien sur l'ensemble de son territoire et à la préservation de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays.

9. Les participants ont réitéré l'importance cruciale que revêt la coopération entre les pays voisins du Mali sur le plan du renseignement et du contrôle effectif des frontières, de façon à renforcer l'efficacité de la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière et de faciliter l'accomplissement du mandat de la MISMA. Ils ont, à cet égard, exhorté la Commission de l'UA à organiser, le plus rapidement possible, la réunion envisagée entre les voisins du Mali, pour convenir de modalités concrètes de coopération et de renforcement de l'efficacité des mécanismes existants, ainsi que pour engager un processus de consultations tendant à la mise en place d'arrangements sécuritaires pour la région sahélo-saharienne, dans le cadre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité.

10. Les participants ont insisté sur la nécessité pour les autorités maliennes de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter des actes de représailles et autres exactions dans les zones libérées. Ils ont pris note des assurances données par le Gouvernement malien et des mesures envisagées dans le cadre de la Feuille de route pour la Transition en vue de promouvoir la réconciliation intercommunautaire et le dialogue national inclusif, assurer le respect des droits de l'homme et répondre aux besoins les plus pressants des populations locales. Dans ce contexte, ils ont exprimé leur soutien au déploiement coordonné par l'UA, la CEDEAO et les Nations unies, en concertation avec l'UE, d'observateurs civils, notamment dans les régions libérées, aux fins de veiller au respect des droits de l'Homme et au renforcement de la protection des populations civiles, y compris les femmes et les enfants. Ils ont aussi souligné la nécessité d'inclure dans la formation des Forces maliennes de défense et de sécurité, ainsi que de la MISMA, des modules sur les droits de l'Homme et le droit international humanitaire. Ils ont pris note des efforts déjà conduits par l'UA, la CEDEAO et d'autres partenaires dans ce domaine au profit de la MISMA.

11. Les participants ont réaffirmé l'urgence d'un appui humanitaire renforcé pour les populations affectées par la crise tant à l'intérieur que dans les pays voisins, y compris la facilitation du retour volontaire et de la réinsertion des personnes déplacées et réfugiées. A cette fin, ils ont souligné la nécessité de consolider la capacité de résilience des populations maliennes et de trouver des réponses à l'insécurité alimentaire chronique et à la malnutrition, ainsi qu'aux problèmes d'accès à l'éducation, aux soins médicaux et à l'accompagnement psychologique. Ils ont invité les acteurs humanitaires à trouver avec le Gouvernement les moyens de renforcer la coordination.

12. Les participants se sont félicités de l'adoption par le Gouvernement malien de la Feuille de route pour la Transition, puis de son approbation par l'Assemblée nationale. Ils ont exhorté tous les acteurs maliens concernés à œuvrer à la mise en œuvre scrupuleuse de la Feuille de route. Ils ont réitéré leur ferme soutien aux autorités de la Transition, les exhortant à assumer pleinement leurs responsabilités. Se référant aux décisions pertinentes sur la durée de la Transition, et au regard du calendrier envisagé pour la tenue des élections générales, les participants ont exhorté les autorités maliennes, en concertation avec la CEDEAO, à prendre les dispositions nécessaires pour le maintien des arrangements actuels jusqu'à la tenue des élections. Ils ont réitéré leur mise en garde à tous les individus, civils ou militaires, qui interfèrent dans la conduite de la Transition ou dans le fonctionnement de la chaîne de commandement militaire sous contrôle des autorités civiles.

13. Les participants ont lancé un appel aux partenaires bilatéraux et multilatéraux du Mali pour qu'ils apportent, en complément aux ressources mobilisées par le Mali, des financements additionnels en vue de la mise en œuvre des différents volets de la Feuille de route. A cet égard, ils ont encouragé les partenaires du Mali à accélérer la reprise de leur coopération au développement, et ont noté avec satisfaction les mesures envisagées par l'UE dans ce cadre.

14. Les participants ont pris note de la communication faite par la délégation malienne relative à la possibilité d'organiser les élections législatives et présidentielles en juillet 2013. Ils ont demandé à toutes les organisations internationales concernées et aux autres partenaires du Mali de coordonner étroitement leurs efforts pour faciliter le bon déroulement du processus électoral et, à cet égard, d'œuvrer, de concert avec les autorités maliennes compétentes, à la mise en place d'un mécanisme approprié qui garantira la crédibilité du processus électoral. Ils ont demandé la constitution rapide, à Bamako, d'une cellule de coordination de l'assistance électorale internationale regroupant tous les acteurs concernés, sous la facilitation du Représentant spécial et Chef de la MISMA. Ils ont encouragé les autorités maliennes à apporter toute la coopération requise à leurs partenaires internationaux, en vue de faciliter l'observation et l'assistance électorales. En outre, les participants ont demandé aux Forces maliennes de défense et de sécurité et à la MISMA de prendre les dispositions nécessaires pour sécuriser le processus électoral.

15. Les participants ont noté avec satisfaction la décision des autorités maliennes de mettre en place, dans le courant du mois de février 2013, une Commission de Dialogue et de Réconciliation, comme mesure importante en vue de permettre aux acteurs maliens de s'approprier le processus de négociation, y compris avec les groupes armés maliens qui s'engagent sans condition à respecter l'unité, l'intégrité territoriale, la souveraineté et la Constitution du Mali; rompent tout lien avec les groupes terroristes et criminels; et renoncent sans équivoque à la lutte armée comme moyen de faire valoir des revendications politiques, y compris en procédant à leur désarmement. Ils ont demandé à la CEDEAO, à l'UA et aux Nations unies de soutenir et de faciliter, autant que de besoin, les efforts des acteurs maliens.

16. Les participants ont relevé que les crises récurrentes qui affectent le Mali sont la résultante de problèmes sous-jacents liés à un déficit de gouvernance, à l'inadéquation de l'organisation de structures de l'Etat, à la pauvreté et à d'autres facteurs connexes, notamment dans le nord du pays. Aussi, toute solution durable requiert une action holistique prenant en charge les causes profondes de la crise multidimensionnelle que connaît le Mali. A cet égard, les participants ont noté avec satisfaction les orientations contenues dans la Feuille de route. Ils ont encouragé les autorités maliennes et tous les autres acteurs concernés à mettre en œuvre ces orientations et à inscrire leur action dans le cadre d'une approche holistique et à long terme des problèmes que connaît le Mali. Ayant rappelé la pertinence du Concept stratégique adopté lors de leur réunion de Bamako du 19 octobre 2012, ils se sont engagés à appuyer les efforts des acteurs maliens, y compris en mobilisant des ressources de manière prévisible et flexible.

17. Dans ce contexte, les participants ont exhorté le Gouvernement malien à initier un dialogue national inclusif sur tous les défis de l'heure, pour parvenir à un consensus sur les mesures à prendre afin de renforcer la gouvernance, rapprocher l'Etat malien des citoyens et s'attaquer de façon plus effective aux défis de la pauvreté et de la marginalisation dans les régions périphériques. Ils ont appelé le Gouvernement malien à tenir le Groupe de soutien et de suivi régulièrement informé des efforts entrepris, et ont marqué leur appui à la tenue envisagée d'une table ronde des bailleurs et amis du Mali, telle que mentionnée dans la Feuille de route.

18. Les participants ont eu un échange de vues approfondi sur la situation dans la région du Sahel. Ils sont convenus de la nécessité d'une plus grande coordination des efforts à cet égard, ainsi que d'un appui plus soutenu de la communauté internationale, particulièrement dans le domaine du développement socio-économique et de la lutte contre la dégradation de l'environnement. Ils ont demandé à l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahel, Romano Prodi, en concertation avec les pays de la région, la CEDEAO, l'UA, notamment le NEPAD, l'UE, les Nations unies et les institutions financières internationales et les autres acteurs compétents, de faire le point sur les actions à entreprendre à court, moyen et long termes en vue de mieux appuyer les efforts régionaux visant à promouvoir durablement la paix, la sécurité, la stabilité et le développement, y compris l'identification de projets structurants. Cette revue sera présentée à l'occasion de la prochaine réunion du Groupe de soutien et de suivi, et servira de base à la préparation et à l'organisation, le plus rapidement possible, d'une conférence internationale sur la paix, la sécurité, la stabilité, la coopération et le développement dans le Sahel.

19. Les participants sont convenus de tenir leur prochaine réunion à Bamako durant le mois de mars 2013. Dans l'intervalle, ils ont demandé aux représentants locaux des membres du Groupe de soutien et de suivi de se réunir régulièrement, sous l'égide du Représentant spécial

et chef de la MISMA, pour échanger sur l'évolution de la situation et coordonner le soutien international aux efforts des acteurs maliens.

20. Les participants ont remercié l'UE pour avoir abrité la présente réunion et pour les excellentes dispositions prises en vue de son bon déroulement.